

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_132

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION
POUR INSTALLATION AGRICOLE - GAEC
LES FERMES DES CLARINES – DENIS
OGIER-DENIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 septembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : 26 août 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31

Résultat des votes :

Pour : 31
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Pierre FAYARD, (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Marie-Aude GONON, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Myriam CATTANEO à Pierre FAYARD ; Marylène GUIJARRO à Anne LENFANT ; Jean-Claude SARTER à Céline BOURSIER ;

CONSIDÉRANT la décision communautaire du 15 décembre 2016 en faveur de l'octroi d'aides directes aux agriculteurs au travers du dispositif AIDA, et les modifications du règlement d'attribution des 25 juin 2018 et 26 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT le dossier de demande d'aide à l'installation agricole reçu à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Transitions et Agriculture réunie le 13/03/2025, sur une aide à l'installation pour l'exploitation « GAEC Les Ferme des Clarines » – Damien OGIER DENIS située à Miribel-Les-Echelles, qui concerne une installation à titre principal dans un cadre familial : production laitière et transformation par la Coopérative laitière des Entremonts ;

La Commission a émis un avis positif selon les critères suivants :

- Le porteur de projet répond aux critères d'éligibilité des aides AIDA à l'installation
- Le projet présenté répond à 2 des critères soutenus pour les projets d'installation, à savoir : vente de la production en circuit court et local ; implication dans les structures agricoles.
- Sur la base de ces éléments, le montant d'aide AIDA est de 3 000 €. Ce montant respecte les limites d'aide applicables aux projets d'installation.

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président,

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **ACCEPTE** l'attribution d'une subvention de 3 000 € au projet d'installation porté par M. OGIER DENIS.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder au versement de cette subvention, après réception des pièces justificatives.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 09/09/2025



La Présidente,
Anne LENFANT.